

Petits commerces : la mortalité pourrait aussi progresser

Ne pas paralyser l'économie en stoppant la Covid-19. L'exercice relève du grand écart, et les annonces de mise en place du deuxième confinement ont provoqué pour les élus et commerçants une vraie inquiétude et une impression d'inégalité entre petits et gros commerces. Le point avec les premiers concernés dans la Vienne, qui savent que, quoi qu'il arrive, les conséquences économiques risquent d'être catastrophiques.

par **Élisabeth Hersand**
et **Marine Nauleau**

C'est un véritable coup de massue » lance Sabrina Gorge. La coiffeuse installée à Bignoux depuis 19 ans a vraiment mal vécu l'annonce de cette deuxième fermeture de son salon. « Lors du premier confinement, il faisait beau, et j'ai vraiment profité de mes enfants » se souvient-elle. Mais évidemment, la situation financière de son entreprise s'est depuis tendue. « Après le déconfinement, j'ai travaillé de façon dingue pendant 3 semaines, et ensuite, ça a été beaucoup plus calme... » Et depuis vendredi dernier, son salon est donc fermé. « C'est la première fois de ma vie que j'ai autant de temps libre... Mais je ne me sens pas vraiment en vacances » ajoute la coiffeuse, qui se sent plutôt angoissée. « Noël est la période



Après les réactions des élus locaux, les GMS ont dû fermer leurs rayons «non essentiels».

la plus forte dans mon salon » s'inquiète Sabrina Gorge. Depuis le début de la crise, elle a pu bénéficier des aides mises en place par le gouvernement: chômage partiel pour son apprenti, aide de 1500 euros par mois. « Mais ça ne me permet pas de me verser un salaire. Heureusement que mon mari travaille dans un secteur qui lui permet de conserver le sien... ». Quant aux nouvelles aides annoncées la semaine dernière, la coiffeuse reste dubitative. « Je ne sais pas exactement à quoi je pourrais prétendre. La mairie m'a contactée et se renseigne pour moi ». Un soutien de la municipalité soulignée par Sabrina Gorge. « Mon équipe est nouvellement élue, et le maintien et le développement du commerce local fait partie de nos priorités » réagit Emmanuel Bazile, le maire de la commune. « D'autant que nous n'avons que deux commerces:

la boulangerie, et le salon de coiffure ». Également vice-président de Grand Poitiers, l' élu souligne que la défense des petits commerces est primordiale pour l'aménagement et la dynamique du territoire.

Du flou dans l'équité

Pour Claude Lafond, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne, le gouvernement est mal parti dès le départ. « C'est flou et quand c'est flou c'est rare que ça marche! Le gouvernement a mal travaillé » lance Claude Lafond qui souligne des contradictions. « On ouvre les jardineriers qui vendent aussi des vêtements et des fleurs, et on ferme les fleuristes. Des possibilités sont laissées à certains pendant que d'autres souffrent et vont mourir. L'inéquité et l'injustice sont insupportables et les aides de l'Etat ne sauveront pas le commerce » note Claude Lafond dont la voix ne tremble pas quand il affirme « être à la veille d'un mouvement poujadiste ». Claude Lafond a tenu à être présent aux côtés des maires de la Vienne, devant la préfecture de Poitiers samedi dernier (lire en page 2). Il s'est d'ailleurs félicité du soutien des élus pour le petit commerce. « Depuis, la réponse sur les grandes surfaces leur interdisant de vendre les produits non-essentiels est un soulagement, mais si ça avait été fait dès le départ on n'en serait pas là! ». Pour Karine Desroses, cette réponse n'est pas entièrement satisfaisante. « On demandait l'équité, mais pas forcément que les rayons des GMS ferment. Là, on donne encore plus d'importance aux géants d'internet ». Car si les petits commerces peuvent eux aussi proposer un

service « click and collect », la réalité est bien différente dans la Vienne. « En milieu rural, c'est assez difficile à mettre en place. Les personnes âgées n'ont pas non plus l'habitude de consommer de cette façon... ». Au final, la présidente de la CMA regrette que « le sanitaire prime sur l'économique. Je peux comprendre que nous sommes dans une urgence sanitaire, mais nous allons vivre une vraie catastrophe économique ». Mercredi matin, les grandes surfaces de plus de 400m² de la Vienne ont donc fermé leurs rayons « non essentiels », mais le « flou » ressenti aboutit à des situations étonnantes. À Poitiers, « Actions », magasin de hard-discount pourtant basé sur le non-alimentaire, était ainsi ouvert, en ayant lui aussi condamné ses rayons, qui n'entrent pas dans la catégorie des achats « essentiels ». Dimanche dernier, le préfet des Deux-Sèvres avait quant à lui dû sommer un magasin Gifi de fermer ses portes. Le président de la CCI de la

« Nous sommes à la veille d'assister à un mouvement poujadiste »

Claude Lafond

Vienne espérait sans doute que les « erreurs » faites pendant le premier confinement ne seraient pas réitérées. « La dernière fois, tout le monde a subi sans rien dire. C'était inédit, il y avait une sorte de sidération, mais ce n'est plus le cas. Nous avions eu des retours mécontents et j'avais écrit au préfet. Et là on refait les mêmes erreurs et même en pire, comme si nous n'avions rien retenu de la première fois » regrette Claude Lafond qui peut toutefois se satisfaire (voir s'enorgueillir puisque c'est le résultat du travail du réseau CCI France) d'une mesure prise entre les deux confinements: l'ajout de la possibilité du « retrait de commande et de livraisons » dans l'attestation de déplacement (deuxième case).

Parlementaires mobilisés

Tout comme les maires qui ont interpellé le premier ministre sur le sujet (lire en page 2), les parlementaires de la Vienne se sont mobilisés pour réclamer une égalité de traitement des commerces. Les députés Sacha Houlié, Françoise Ballet-Blu et Nicolas Turquois ont cosigné le 31 octobre un communiqué dans lequel ils rappellent « qu'il ne peut

pas y avoir deux poids, deux mesures », et dans lequel ils demandent que les rayons des GMS qui contiennent des produits non essentiels soient fermés. Bruno Belin, sénateur de la Vienne, dénonce lui aussi une « rupture d'égalité de traitement en défaveur des commerces de proximité ». Jean-Michel Clément a quant à lui refusé de voter la confiance au gouvernement après l'annonce des nouvelles mesures, dénonçant le manque de concertation avec les acteurs locaux.

Accompagnement des pros

La CCI de la Vienne réactive et renforce les cellules de crise pour l'accompagnement des entreprises et de leurs dirigeants. Tous les services des CCI restent accessibles notamment ceux relatifs à la création, à la transmission et à l'accomplissement des formalités et sont joignables par téléphone, mail, sites web et réseaux sociaux. Contact d'urgence : Philippe Prioux au 06 07 91 49 18
Contact pour les formalités d'entreprise : Stéphane Piters au 06 81 30 43 34.
La CMA reste elle aussi ouverte et relance les appels téléphoniques engendrés durant le premier confinement, pour aller au-devant des artisans. Une newsletter est également envoyée pour donner les informations légales et pratiques. La chambre continue également les formations qu'elle propose, notamment pour la création de sites internet, qui se déroulent en visio-conférence. Renseignements au 05 49 88 13 01 entre 8h15 et 12h15 et 13h30 et 17h15, au 07 89 98 03 86, ou via le mail soutien-covid19@cm-86.fr.

Le présentiel privilégié pour les apprentis

Tout comme les services de soutien et d'accompagnement aux entreprises, la formation ne s'est pas arrêtée pour la CCI. « Les cours en présentiel sont privilégiés du CAP au Bac +2 avec une attention particulière entre le CAP et le Bac puisque ce sont dans ces niveaux que nous avons observé le plus de décrochages et de difficultés après le 1er confinement » souligne Yves Louzé, directeur général de la CCI de la Vienne. Même tendance au CFA de la chambre des métiers et de l'artisanat. « Les cours sont assurés et nous proposons également quelques visio-

conférences » explique Karine Desroses. La présidente de la CMA sait que ces cours sont importants pour « éviter de perdre trop d'élèves ». 1/3 des apprentis seraient actuellement en situation de chômage partiel parce que leur entreprise est fermée administrativement. Karine Desroses s'inquiète également d'éventuelles ruptures de contrats d'apprentissage. « Puisque la rentrée est encore récente, il est assez facile de mettre fin à un contrat. Nous sommes attentifs aux chiffres, mais nous savons que nous aurons forcément des ruptures ».